

VERSION LATINE

ÉPREUVE COMMUNE : ÉCRIT

G. Bonnet, M. Mahé, J. Soler, J. Trinquier

Coefficient : 3 . Durée : 4 heures

Le texte proposé cette année à l'épreuve commune de version latine était extrait de la deuxième partie de la lettre 31 de Sénèque à Lucilius. Le philosophe, après s'être réjoui de ce que son ami soit désormais sur la bonne voie, réaffirme qu'il ne faut pas s'attacher aux biens de ce monde. Tel Ulysse, Lucilius doit résister aux chants des sirènes qui pourraient lui faire espérer comme comble de la félicité les pauvres avantages convoités par le commun des mortels. Même la valeur du travail, *labor*, doit être remise à sa juste place, au rang de ce qui n'est ni bien ni mal, tout comme l'ambition des plus hauts emplois. Mais quel est le souverain bien ? Sénèque le définit comme la " science des choses divines et humaines " et s'attache à montrer que celui qui le possède devient l'égal de la divinité.

Refusant l'ordre appliqué d'une démonstration, le philosophe procède par associations d'images et d'idées, si bien que les étapes du raisonnement n'apparaissent pas immédiatement. Seuls quelques candidats ont eu le souci de serrer de près le fil de l'analyse et ont fait l'effort de rétablir le lien entre les différents moments du texte. D'autres, plus nombreux, se sont parfois laissés aveugler par l'impression de " déjà vu " que pouvait produire ce passage, qui comportait des formules bien connues de la philosophie antique. Rappelons que si les candidats doivent solliciter leurs connaissances d'arrière-plan, il est indispensable qu'ils le fassent en vue de comprendre et de traduire un texte précis et singulier, en étant sensibles à sa spécificité et à son déroulement propre.

Au début de l'extrait proposé, Sénèque reprend la comparaison de l'ascension périlleuse et de la navigation héroïque, qu'il a déjà utilisée au début de la lettre, pour cette fois la récuser ; le chemin qui mène au souverain bien n'est pas semé d'embûches, contrairement aux voyages que l'on entreprend pour exercer telle ou telle charge à l'étranger. *Isto* est un adverbe de lieu correspondant à la question *quo* et devait être traduit comme tel : certaines traductions laissaient penser que l'on avait analysé l'adverbe comme un pronom à la fonction mal définie. *Peruenitur*, passif impersonnel à l'indicatif présent, ne pouvait être rendu par un infinitif délibératif en français ni par une modalisation (du type : " comment peut-on / doit-on y parvenir ? "). La réponse à la question initiale était donnée dans une phrase nominale, comportant deux compléments circonstanciels de lieu, qui ont été particulièrement mal traités : il fallait d'abord bien découper le premier groupe prépositionnel : *Poeninum / Graiumue montem* : beaucoup n'ont pas vu la particule enclitique *-ue*, ce qui a donné lieu à des inventions délirantes. Il s'agissait ici des Alpes Pennines et des Alpes Grées, comme l'indiquait bien le *Gaffiot*, dans ses différentes versions (à l'exception des plus anciennes). Le dernier nom propre (*Candauiae*) désigne une partie de la Macédoine et ne devait pas être glosé mais transcrit le plus sobrement possible : " les déserts de Candavie ". L'évocation d'une géographie à la fois réelle et mythique se poursuit dans la phrase suivante : les trois nominatifs *Syrtes*, *Scylla* et *Charybdis* étaient sujets de l'adjectif verbal d'obligation, et le datif *tibi*, loin d'être un possessif portant sur *Syrtes*, était le complément d'agent du verbe *adeundae sunt*, *adire* ayant ici le sens fort de " s'exposer à ", " braver " (aller au-devant de). Dans la proposition relative qui relance la phrase, *omnia* devait être analysé comme apposé à *quae*, " obstacles que tu as tous traversés ", les deux termes étant au neutre pluriel et reprenant

l'idée d'épreuve que l'on pouvait déduire de l'énumération des toponymes précédents. Le diminutif *procuratiuncula* et la mention de Charybde et Scylla (le détroit de Messine) renvoient à la procuratèle de Sicile qu'exerçait Lucilius au moment où il recevait ces lettres ; le terme est probablement péjoratif : ces petits emplois n'ont nulle valeur, comparés au vrai bien que le sage poursuit.

Le jury a apprécié lorsque, dans la phrase suivante, les candidats étaient sensibles à l'ordre des mots latins et à l'image de la *militia sapientis* contenue dans le verbe *instruo* et reprise plus loin par le verbe *desero* (désert, abandonner) : “ il est sûr, il est charmant, le chemin pour lequel la nature t'a équipé ”. Il était préférable, ensuite, de faire d'*illa* le complément d'objet de *dedit* et l'antécédent de *quae*, mais l'on devait toutefois éviter de traduire ce pronom par un démonstratif en français : “ elle t'a donné des biens qui, si tu ne les négliges pas, te permettront de t'élever à l'égal d'un dieu ”. Deux points méritent d'être soulignés : *surges* est un futur de l'indicatif et ne saurait être traduit comme un subjonctif consécutif ; *deserueris* n'est pas employé absolument ici mais a pour complément d'objet *quae*. Le fait que le relatif ait une fonction dans la proposition conditionnelle subordonnée au verbe de la relative ne devait pas surprendre les candidats, cette structure étant assez fréquente en latin (même si elle est impossible en français).

La deuxième partie du texte développe cette idée d'égalité avec les dieux, de manière paradoxale et spirituelle : Sénèque en effet ne cesse d'aller et venir entre l'univers de références du polythéisme et celui, plus étroit, de la philosophie stoïcienne, où “ le dieu ” (“ la divinité ” et même “ Dieu ” ont été admis comme traductions possibles) est ce principe d'organisation rationnelle de l'univers. Le verbe *faciet*, au futur, était répété et se construisait avec un complément d'objet et un attribut de l'objet, au sens de “ faire ”, “ rendre ” : cela était bien visible dans la première proposition, où *pecunia* n'était pas un ablatif de moyen mais un nominatif, et *deo* un datif (complément de *parem*), alors que, dans les deux propositions suivantes, la même construction devait être rétablie, ce qui exigeait un effort de formulation en français. Pour plus de clarté en français, il fallait traduire *praetexta* par “ toge prétexte ” ou “ toge du magistrat ”. “ Le dieu (ou “ Dieu ”) ne possède rien ”, “ le dieu est nu ” étaient là les seules traductions possibles : il s'agit du dieu des philosophes et non de tel ou tel dieu de la mythologie ou du panthéon romain. *Ostentatio tui* est une expression forte : “ l'ostentation ” ou “ l'étalage de ta personne ”, convenaient bien. Dans cette même phrase, *fama*, *ostentatio* et *notitia* étaient sur le même plan, au nominatif ; et *in populos nominis notitia dimissa* ne pouvait être en aucun cas un ablatif absolu, malgré la présence d'un participe passé ; il s'agit d'un groupe sujet : “ non plus que la connaissance de ton nom répandue parmi les peuples ” (attention au pluriel ici). “ Personne ne connaît le dieu, beaucoup ont un mauvais jugement à son sujet, et ce, impunément ” : là encore, il fallait rester très proche du texte latin et ne pas négliger la virgule devant *et impune*, ni déplacer l'adverbe, ce qui faussait complètement le sens. Si l'on remarquait que le passage comportait une série d'asyndètes qui opposent, d'une part, ce que l'homme ordinaire prend pour le bonheur et la réussite (la fortune, les magistratures, la gloire), et, d'autre part, le véritable bien, qui nous égale au divin (Dieu est nu, sans possession, inconnu ou “ mal ” jugé), on comprenait du même coup qu'au signe extérieur de richesse qui consiste dans le fait d'être porté par ses esclaves s'oppose la toute-puissance du dieu, qui n'a besoin de personne et supporte à lui seul (*ipse*) le mouvement du monde (le verbe *uehit* employé à propos de l'action de la divinité, qui “ porte ” tout l'univers, répondait au *portantium* précédent). *Non turba seruorum... portantium* était ainsi un groupe au nominatif compris dans l'énumération des biens du vulgaire : “ ce n'est pas une foule d'esclaves portant ta litière... ”. Le jury a récompensé par ailleurs les candidats qui ont précisément traduit *itinera urbana et peregrina* par une expression telle que : “ dans tes trajets à Rome et ailleurs ”. *Deus ille* : “ ce dieu ”, “ le dieu dont nous parlons ”, convenaient comme traductions, alors que “ ce grand dieu ” témoignait

d'une maladresse courante chez les étudiants qui accordent un peu trop systématiquement à *ille* une valeur laudative. *Ne forma quidem et uires* : la difficulté venait ici de la locution *ne...quidem* qui portait sur les deux termes au nominatif ; si l'on avait déjà utilisé " ne pas même " ou " ne pas non plus " auparavant, il fallait trouver une autre formule, ou renoncer à l'employer plus haut. Mais c'est surtout la proposition suivante qui était délicate à saisir : alors que, jusque là, l'opposition reliait terme à terme l'évocation des biens du vulgaire et les caractéristiques de la divinité, brusquement, la seconde proposition, *nihil horum patitur uetustatem*, ne faisait que développer l'évocation des biens matériels que sont la force et la beauté : " rien de cela ne supporte le passage du temps ". Cet effet de variation en a égaré plus d'un... Par ailleurs, le jury s'inquiète cette année encore d'avoir trouvé, dans beaucoup de copies, *uires* traduit par " les hommes " et *horum* par " les heures " !

Dans un troisième temps, Sénèque cherche à donner une définition du souverain bien : " il faut rechercher ce qui n'empire pas de jour en jour, ce à quoi on ne puisse s'opposer ". Il fallait traduire comme tels les subjonctifs consécutifs *fiat* et *possit*, et analyser *obstari* comme un passif impersonnel. Un trop grand nombre de candidats paraît ignorer l'expression *in dies*, pourtant très fréquente en latin. La définition devient ensuite plus précise : le souverain bien, c'est l'âme, qui est une parcelle de la divinité en nous. Le subjonctif délibératif *uoces* n'a pas toujours été identifié correctement et on a confondu cette forme verbale avec l'accusatif pluriel de *uox*. Sans doute les candidats gagneraient-ils à apprendre les homonymies les plus courantes en latin (*noui, regi, duci, etc.*), afin de mieux maîtriser la morphologie. *Hunc* reprenait *animus* : " quel autre nom donner à celle-ci que celui de dieu résidant comme un hôte dans le corps humain ? ". La phrase suivante était plus simple : " cette âme peut échoir (tomber dans le corps de) à un chevalier romain aussi bien qu'à un affranchi ou qu'à un esclave ". Le jury regrette que les termes d'*equus* et de *libertinus*, qui renvoient à des réalités précises, soient l'objet d'erreurs faciles à éviter. *Nomina ex ambitione aut iniuria nata* : la phrase était ici nominale, et répondait directement à l'interrogation précédente. Il fallait bien voir que *nata* était un participe épithète de *nomina*, " des noms nés de l'ambition ou de l'injustice ". Il semble généralement que les emplois du participe en latin soient insuffisamment maîtrisés par les candidats.

La dernière partie du texte coïncide avec la fin de la lettre, ce qui explique que Sénèque ait gardé pour conclure un trait d'esprit brillant, dans cette exhortation pleine d'enthousiasme : " il est possible de s'élancer dans le ciel depuis un petit coin ". L'*angulus* dont il est question ici suggère l'image d'un modeste logis, d'un recoin obscur, et non l'idée d'une retraite studieuse ou d'une salle de classe ! " Lève-toi donc " enjoint Sénèque à son ami, complétant ses conseils par une citation de Virgile (*Enéide*, VIII, 365) : " et façonne-toi pour être, toi aussi, digne d'un dieu ". Attention ici à la place, en français, de " toi aussi ", qui ne devait pas laisser croire au jury que l'on avait pris *te dignum* pour un vocatif. La référence au polythéisme reparait *in fine*, ce qui autorisait les candidats à traduire *deo* par " un dieu " ou " la divinité ". Le *proficiens* doit " sculpter sa propre statue ", il doit façonner son être, pour coïncider avec ce qu'il y a de divin en lui. Et, dans cet exercice d'élaboration de soi-même, la richesse ne l'aidera en rien : " or, tu ne façonneras pas ton ouvrage dans l'or ou dans l'argent : on ne peut faire jaillir de cette matière une image semblable au dieu ; songe que les dieux, à l'époque où ils étaient propices, étaient faits d'argile ". Ces statues d'argile sont les statues de culte des premiers siècles de Rome. Plusieurs remarques s'imposent ici : *finges* est au futur, ce n'est absolument pas une défense ; *auro* et *argento* sont des ablatifs " de matière ", *deo* un datif complément de *similis* : il est curieux de constater que les rimes internes (*imago deo*) peuvent encourager certains à traiter les deux termes comme dépendant l'un de l'autre ! Le passif impersonnel (*exprimi*) et l'emploi du subjonctif *essent* dans une temporelle dépendant d'une proposition infinitive ont posé des problèmes aux candidats, alors que ce sont deux cas illustrant des règles de base de la syntaxe latine.

Ce texte était sélectif : les plus brillants des candidats ont pu montrer leur finesse d'analyse et leur précision, leur ténacité, aussi, à ne pas perdre le fil d'une réflexion allusive et imagée. La lettre restait néanmoins très abordable et ne présentait aucune difficulté syntaxique insurmontable, à condition de bien posséder les bases grammaticales de la langue latine et de solliciter sa culture personnelle pour mieux cerner le sens et les enjeux tout à fait singuliers du passage.